



Correspondant : M. Alain Girodon-Boulandet
17, rue des Roncieux 95340 Bernes sur Oise
☎ 01.76.16.61.77 (répondeur en cas d'absence dans la journée)
Portable : 06.74.63.63.10
AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE APRES 20H00
E-Mail : agirodonboul@ffta.fr

VIARMES

Les Archers de la Compagnie d'Arc de Viarmes ont le plaisir de vous inviter à participer les

6 & 7 NOVEMBRE 2004

Au 3^{ème} CONCOURS EN SALLE - 2 fois 18 mètres

PAR EQUIPES de 4 TIREURS qui comptent + Les TROPHEES de Viarmes

Les tireurs SEULS sont acceptés suivant les places disponibles

Tous les résultats seront transmis à la Fédération en « INDIVIDUEL » uniquement

Lieu : Gymnase municipal de Viarmes, face au collège (itinéraire fléché)
Eclairage des cibles par double rangée de néons « haut et bas » - Chaussures de salle obligatoires

Horaires des tirs : Samedi (2 départs) 13 h 00 et 16 h 30
Dimanche (3 départs) 9 h 00, 12 h 30 et 16 h

Blasons utilisés : Arcs « classique » : blasons 40 cm
Arcs « à poulies » : tri spots verticaux
Benjamins & minimes : blasons 60 cm
Utilisation des flèches « carbone » sous l'entière responsabilité du tireur

CONCOURS PAR EQUIPES :

- Types d'équipes : Equipes Arcs Classiques
Equipes Arcs à Poulies
- Mixité des catégories possible dans la même ARME
- Mixité possible entre HOMMES et FEMMES dans la même équipe.

Récompense : aux 3 premières équipes – Arcs Classiques et aux 3 premières équipes – Arcs à Poulies

TROPHEES DE VIARMES :

- 1 TROPHEE équipe Arcs classiques et 1 TROPHEE équipe Arcs à Poulies
- Classement des 5 premières équipes avec attribution de points.

EQUIPE	Points attribués
1ère	15
2ème	10
3ème	7
4ème	5
5ème	3

Ne sera retenue chaque année que la meilleure équipe de chaque Club ou Compagnie dans chaque arme.
A l'issue de la 5^{ème} année les équipes Arcs classiques et Arcs à Poulies ayant obtenues le plus de points remportent le TROPHEE

Remise des prix : Dimanche vers 19 heures

Inscriptions : Par Equipe de 4 tireurs : **30 Euros – Individuel : 8 Euros**
(Licence, certificat médical, passeport **avec indication du niveau exigés au Greffe**)

Le bulletin d'inscription, joint en annexe, doit être retourné impérativement avant le
29 Octobre 2004 accompagné des droits d'inscription. Ne seront acceptées que les inscriptions accompagnées d'un chèque à l'ordre de la « Compagnie d'Arc de Viarmes »

Les places réservées par téléphone et non confirmées par écrit, sous 72 heures accompagnées des droits d'inscription, seront remises à disposition.

Buvette sur place : boissons, sandwiches, friandises...etc.

Mandats et résultats des concours sur le site Internet : [http //membres.lycos.fr/arcviarmes](http://membres.lycos.fr/arcviarmes)